

Paris, le 10 septembre 2025

Décès de Gérard Rivière, Président du Conseil d'administration de la Cnav de 2011 à 2022

L'Assurance retraite a appris avec une très grande tristesse la disparition de Gérard Rivière, Président du Conseil d'administration de la Cnav de 2011 à 2022, survenue le 8 septembre dernier.

Gérard Rivière avait été nommé administrateur de la CNAV en 2006 au titre de la CGT-FO. Il a ensuite été élu président du Conseil d'administration de novembre 2011 jusqu'en février 2022, pour deux mandats successifs.

Deux conventions d'objectifs et de gestion ont été négociées et signées sous sa présidence, pour les périodes 2014-2017 et 2018-2022. Les orientations générales de la COG 2023-2027 avaient été adoptées lors du dernier Conseil d'administration qu'il a présidé, celui du 16 février 2022.

Attaché à faire du Conseil d'administration de la Cnav un lieu d'échanges et de débats, il fut un fervent défenseur du service public de la retraite, contribuant sans relâche à améliorer le service rendu aux assurés tout en veillant à la modernisation et à l'enrichissement de l'offre de service action sociale

Tout au long de ses années d'engagement militant, il a par ailleurs siégé dans de nombreuses instances, en particulier au sein du groupe de travail permanent du Conseil d'orientation des retraites (COR), du Conseil d'orientation de l'Institut des hautes études de protection sociale (IHEPS) et au Conseil d'administration du GIP-Modernisation des données sociales (GIP-MDS). Il fut également président à deux reprises du Conseil d'administration du GIP Union retraite.

Gérard Rivière avait été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur en 2016, les insignes lui étant remis par Marisol Touraine, alors ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, selon sa volonté et celle de ses proches.

À propos de l'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale.

Premier organisme français de retraite, l'Assurance retraite (Caisse nationale, l'Assurance retraite Île-de-France, Carsat, CGSS et CSSM) gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. La gestion de l'Assurance retraite IDF relève de la Caisse nationale. Chaque année, l'Assurance retraite verse plus de 15 millions de retraites et gère la carrière de près de 23,5 millions de cotisants.

Au cœur de l'innovation numérique, son offre de services se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 18 millions d'espaces personnels créés !

Contact presse : [presse@cnav](mailto:presse@cnav.fr)

